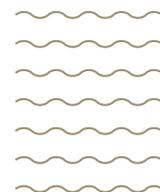


Dives infos



DEC
2023

LE BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL DE DIVES-SUR-MER



À vos côtés

Passage de la Flamme

11

Grand dossier

Bilan mi-mandat, une
nouvelle feuille de route

6

Pour vous divertir

Du côté
de la médiathèque

15

Tel : 02 31 28 12 50 - email : mairie@dives-sur-mer.fr

www.dives-sur-mer.fr





Chères divaises et chers divais,

Les fêtes de fin d'années qui arrivent sont les bienvenues. Nous avons tous besoin de moments chaleureux, en famille, entre amis tant l'actualité nous livre, chaque jour, son lot de mauvaises nouvelles. Que ce soit à la radio, à la télévision ou sur les réseaux sociaux, nous sommes abreuvés d'images de guerre, d'agressions, de violences. En Ukraine, en Israël, à Gaza, en Cisjordanie, mais aussi au Yémen, en Ethiopie, en Arménie... partout dans le monde. Pourquoi? Qu'avons-nous appris de l'histoire? Quel monde voulons-nous construire?

La ville de Dives-sur-Mer s'est engagée à porter une culture de la paix avec le réseau des villes pour la paix. Comment dans un tel contexte, cet engagement nous paraît être la seule option possible et le contraire d'un vœux naïf? Soutenir la paix, envers et contre tout, est plutôt le choix de la raison. Pour son avenir l'humanité n'a d'autre chemin que la paix, qui passe par l'organisation des nations unies, le droit international, le respect de l'indépendance et la souveraineté des états reconnus par la communauté internationale dans des frontières également reconnues. Il faut choisir: la raison ou l'enfer.

Deux jours après l'attaque nucléaire sur Hiroshima, Albert Camus écrivait dans le journal Combat, « devant les perspectives terrifiantes qui s'ouvrent à l'humanité, nous apercevons encore mieux que la paix est le seul combat qui vaille d'être mené. Ce n'est plus une prière, mais un ordre qui doit monter des peuples vers les gouvernements, l'ordre de choisir définitivement entre l'enfer et la raison »

Et Barak Obama en 2018 complétait: « une paix universelle et durable ne peut être fondée que sur la base de la justice sociale. Accepter l'injustice c'est préparer la guerre »

Pour les fêtes de Noël, portons ce double message de justice et de paix!

Pierre Mouraret
Maire de Dives-sur-Mer

03 AGENDA

04 RETOUR EN IMAGES

06 GRAND DOSSIER

- Restitution questionnaire mi-mandat et présentation de la nouvelle feuille de route municipale
- Nos engagements pour la suite du mandat

10 LA MUNICIPALITÉ À VOS CÔTÉS

- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Passage de la flamme Olympique
- Vœux du Maire 2024 !

12 VOTRE CADRE DE VIE

- Un espace public numérique (EPN)
- Deux nouveaux visages à l'école Colleville
- Un plan global pour le logement à l'année à Dives-sur-Mer

14 INTERCOMMUNALITÉ

15 ASSO

- Association ASTA
- Comité des fêtes de la ville de Dives-sur-Mer

16 POUR VOUS DIVERTIR

- Les coups de cœur de la médiathèque
- L'agenda des animations
- Les animations régulières de la médiathèque

17 RECETTE

18 ÉTAT CIVIL

19 TRIBUNES LIBRES

• DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : PIERRE MOURARET - COMITÉ DE RELECTURE : PIERRE MOURARET, MANUEL MALVASIO, DOMINIQUE ROMY, DANIELE GARNIER ET MARINE LAMARRE - CRÉDITS PHOTOS : MAIRIE DE DIVES-SUR-MER ET MICHEL DELAHAYE - RÉDACTION : MARINE LAMARRE, MANUEL MALVASIO ET DOMINIQUE ROMY - CRÉATION ET MISE EN PAGE : NOLVEAU REGARD - 02 31 47 00 47 - IMPRESSION : ANQUETIL

Décembre

Samedi 16 décembre

Animations en famille

Spectacle de magie, ateliers maquillage et ballons, stand de sucreries, structures gonflables et arrivée du Père Noël!

De 10h à 18h - Gymnase Jean Guimier

Dimanche 17 décembre

Marché de Noël

Organisé par le Comité des Fêtes.

De 10h à 18h - Place de la République et Halles

Mercredi 20 décembre

Spectacle de Noël

Contes au coeur chaud pour temps froid de Claire Garrigue.

Organisé par la Médiathèque Jacques Prévert.

À partir de 16h - Médiathèque Jacques Prévert.

Vendredi 29 décembre

Concert de Gospel

Organisé par le Comité des Fêtes

À 17h - Église Notre-Dame

Janvier

Vendredi 12 janvier

Vœux du Maire

Espace Nelson Mandela

Ville de Dives-sur-Mer

Dimanche 14 janvier

Théâtre - spectacle « TROIS GUITRY »

Compagnie Div'in comédie

Espace Nelson Mandela

Service Culturel de la ville de Dives-sur-Mer

Mercredi 17 janvier

Thé dansant

Espace Nelson Mandela

Dives-Amitié

Dimanche 21 janvier

Galette des Rois

Espace Nelson Mandela

Les Anciens de Tréfinmétaux

Février

Samedi 3 février

Loto

Espace Nelson Mandela

Comité des fêtes

Mercredi 14 février

Belote

Espace Nelson Mandela

UNRPA

Mercredi 21 février

Thé dansant

Espace Nelson Mandela

Dives-Amitié

Mars

Mercredi 13 mars

Belote

Espace Nelson Mandela

UNRPA

Samedi 16 et dimanche 17 mars

Marché de l'arbre

Ranch

Comité des Fêtes

Le Sablier

Mercredi 21 février à 19h

Visite de chantier avec la

CIE SILENCE&SONGE

Beffroi Dives-sur-Mer

Mardi 26 mars à 19h

Visite de chantier avec la

CIE LES MALADROITS

Beffroi Dives-sur-Mer

Les sorties du CCAS

Vendredi 26 janvier 2024

> Cabaret le p'tit bichou

Inscriptions au CCAS le lundi 8 janvier 2024 de 9h à 12h et de 14h à 16h.

Aucune inscription ne sera prise par téléphone, ni d'avance, ni par d'autres personnes sans règlement.

Du côté du cinéma le Drakkar

> Les p'tits cinés de Noël

Du 22 décembre au 5 janvier 2024

> Les p'tits cinés d'hiver

Du 13 février au 8 mars 2024

> Suivez l'actualité de notre ville



www.facebook.com/villededivessurmerofficiel



Citykomi : application disponible sur vos plateformes de téléchargements



Internet : www.dives-sur-mer.fr

Retour en images



Retour en images

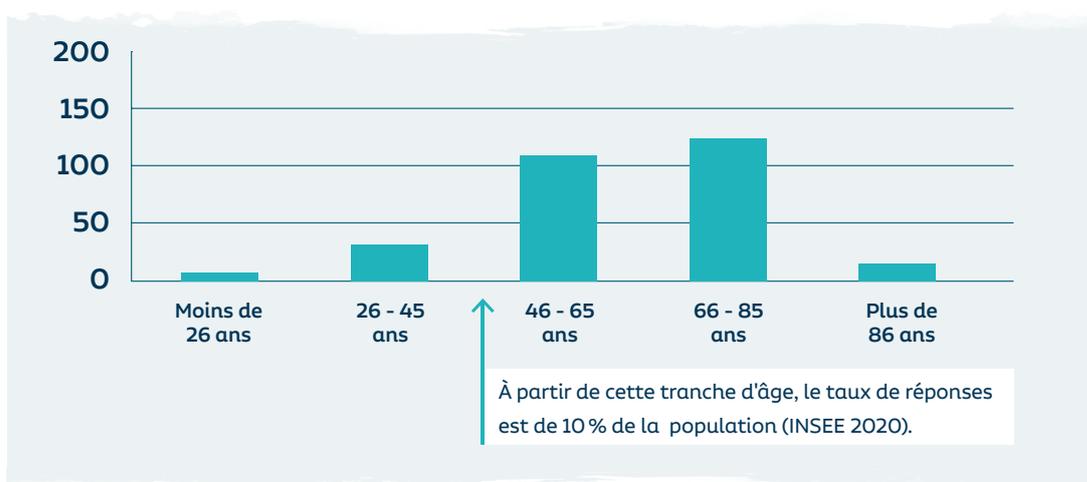
- 1 • Semaine du goût à l'école Colleville
- 2 • Halloween
- 3 • Octobre rose
- 4 • Commémoration du 11 novembre
- 5 • Inauguration Espaces sans tabac
- 6 • Rentrée des classes
- 7 • Une Naissance, un Arbre, un Livre
- 8 • Visite de quartier
- 9 • Banquet des anciens
- 10 • Inauguration Services Techniques



Restitution questionnaire mi-mandat et présentation de la nouvelle feuille de route municipale

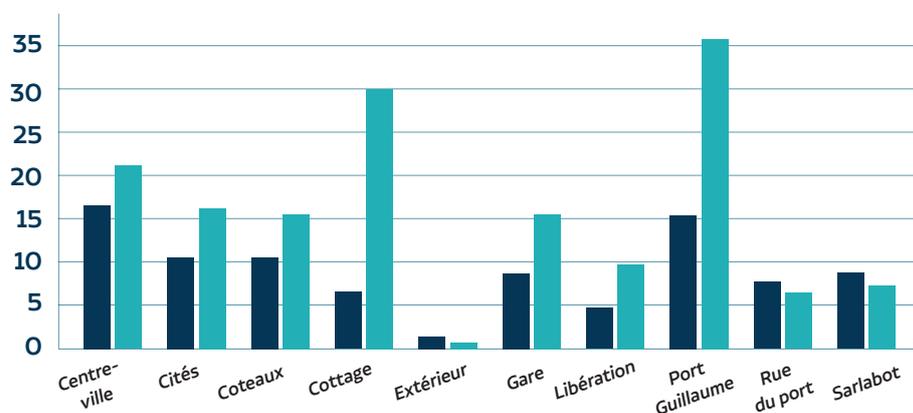
Les résultats de l'enquête

Les tranches d'âge



Répartition par quartier

Total des avis **281**



Avis papier
187



Avis numérique
187

Total des avis exprimés

Total des avis **3801**



74%



17%



8%

Avis exprimés par catégorie

Solidarité	80%	16%	5%
Une ville écologique et attractive	67%	20%	13%
Démocratie locale	75%	16%	9%
Les Grands Projets	80%	13%	7%

Nombre de suggestions exprimées

Total des suggestions exprimées **1122**

Solidarité **372**

Jeunesse et sport : **61**
 La vie scolaire : **53**
 L'aide sociale : **53**
 Bien vieillir : **49**
 L'offre de santé : **94**
 Politique culturelle : **62**

Une ville écologique et attractive **502**

L'environnement : **95**
 Le logement : **76**
 Soutenir l'attractivité : **77**
 Ville propre : **163**
 Se déplacer : **91**

Démocratie locale **108**

Écouter les habitants : **57**
 Informer les habitants : **51**

Les Grands Projets **140**

Réalisés et en cours : **55**
 Projets à venir : **85**

Nos engagements pour la suite du mandat

À partir des suggestions exprimées, nous avons pu établir par thèmes de nouveaux projets pour notre nouvelle feuille de route.

La solidarité



Jeunesse et sport

- > Installation du Pump track dans la forêt des enfants.
- > Création de nouvelles aires de jeux dans la ville.
- > Développer le service jeunesse en direction des pré-ados.

La vie scolaire

- > Pérenniser la cantine à 1€.
- > Élargir le CMEJ aux collégiens.
- > Rénovation du petit théâtre de l'école Colleville.
- > Favoriser l'intergénérationnel.

L'aide sociale

- > Restructurer le Pôle Social : améliorer l'accueil et la visibilité du service.
- > Création d'un centre social (épicerie solidaire, retour à l'emploi, accès aux droits, etc.).
- > Améliorer la communication (faire connaître le règlement des aides).

Bien vieillir

- > Améliorer le service de transport à la demande.
- > Rénover la résidence des personnes âgées (appartenant à INOLYA).
- > Se mobiliser pour une maison de retraite (EPHAD).

L'offre de santé

- > Aider au renforcement du Pôle Santé.
- > Faciliter l'agrandissement du cabinet dentaire (rue du Général de Gaulle).
- > Poursuivre les démarches pour l'arrivée d'autres spécialistes sur le territoire.

Politique culturelle

- > Poursuivre nos efforts pour s'adresser à tous les publics.
- > Élargir et coordonner l'offre (musique, théâtre, concerts).
- > Envisager l'embauche d'un-e directeur-trice de l'action culturelle.

Cadre de vie



Environnement

- > Faire une réunion bilan pour fixer les horaires définitifs de l'éclairage public.
- > Intégrer à tous nos projets un volet environnemental irréprochable.
- > Engager les projets travaux suite à l'audit énergétique.
- > Appliquer le plan d'action pour la gestion des eaux pluviales.

Se loger

- > Élargir l'offre locative et en accession pour les habitants à l'année.
- > Préempter pour limiter l'habitation de courte durée.
- > Maintenir nos offres de service.

Attractivité

- > Aider les commerçants à s'organiser.
- > Mieux faire connaître le centre-ville ancien.
- > Prendre en compte les pôles commerciaux de la ville.
- > Interdire toute nouvelle extension de grande surface.

Ville propre

- > Réorganiser et renforcer les équipes d'entretien pour le cimetière et la propreté des rues.
- > Faire des campagnes de sensibilisation sur la propreté de la ville.
- > Améliorer le ramassage des déchets (responsabilité NCPA).
- > Consacrer 300 000 € par an pour la réfection des routes et trottoirs, établir et diffuser une programmation.

Se déplacer

- > Réaliser une piste cyclable des écoles jusqu'au centre-ville.
- > Installer des parkings à vélos.
- > Faire de la gare de Dives un pôle multimodal avec NCPA.
- > Mieux gérer le stationnement afin d'améliorer le déplacement des piétons.

Démocratie locale



Informer

- > Développer l'utilisation de l'application Citykomi.
- > Faire du CCAS un partenaire d'accès aux droits.

Écouter

- > Poursuivre ce qui est fait en matière d'écoute des habitants.
- > Améliorer le traitement des réponses (accusé de réception sous 8 jours).

Grands projets



Projets plébiscités

- > L'esplanade Francis Giffard
- > les halles médiévales



Bulletin

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Initié en janvier 2023 par la Mairie de Dives-sur-Mer, le dispositif visant l'amélioration des logements du parc privé se poursuit..

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez rénover votre logement ? Que vous soyez occupant ou qu'il soit loué, vous pouvez bénéficier d'un accompagnement gratuit pour mobiliser les aides.

Des subventions sont possibles pour vos travaux de mise aux normes, d'économie d'énergie ou d'adaptation du logement au vieillissement et au handicap.

À ce jour, plus d'une vingtaine de ménages ont bénéficié d'un accompagnement gratuit et personnalisé sur les volets administratif et financier. L'accompagnement inclut également une

visite technique permettant aux ménages de mieux cerner et prioriser leurs projets de travaux.

En 2024, les aides de l'Etat augmentent considérablement pour atteindre jusqu'à 90% de subventions possibles et jusqu'à 70 000 € de travaux subventionnables.

L'association SOLIHA Territoires en Normandie, missionnée par la Mairie pour vous conseiller et vous accompagner est à votre disposition pour toute information complémentaire dans le cadre de l'OPAH. Vous pouvez les contacter au 02 31 86 70 50 afin qu'un rendez-vous personnalisé vous soit proposé.

Exemple de projet accompagné :

TRAVAUX D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

> Projet de travaux

- Isolation des murs par l'extérieur
- Isolation du plancher des combles perdus
- Installation d'une pompe à chaleur
- Remplacement des menuiseries

TOTAL TRAVAUX = 41 235 € TTC

> Financements

- ANAH : 19 000 €
- Ville de Dives-sur-Mer : 1000 €
- Région : 4 000 €
- Département : 5 400 €

TOTAL FINANCEMENT = 29 400 € de subventions

> Bilan de l'opération

+ de 72 % d'aides et un logement plus économe en énergie

TRAVAUX D'ADAPTATION DU LOGEMENT

> Projet de travaux

- Remplacement d'une baignoire par une douche adaptée

TOTAL TRAVAUX = 5 836 € TTC

> Financements

- ANAH : 1 857 €
- Ville de Dives-sur-Mer : 530 €
- Caisse de retraite : 2 080 €
- Département : 849 €

TOTAL FINANCEMENT = 5 316 € de subventions

> Bilan de l'opération

+ 90 % d'aides et un logement plus sécurisé permettant le maintien à domicile

DIVES INFOS	Coût total des travaux	Reste à charge	Taux de reste à charge	Types de dossiers	Nombre de dossier	Coût pour la Ville
juin-23	76 690 €	26 548 €	34,6 %	2 dossiers autonomie, 3 dossiers énergies	5	4 530 €
nov-23	174 889 €	51 987 €	29,70 %	1 dossier autonomie, 4 dossiers énergie	10	8 709 €

Chauffage

Aide au chauffage



Le C.C.A.S poursuit l'attribution d'une aide financière au titre de l'énergie aux personnes retraitées sous conditions de ressources

> Personne seule :

Ressources jusqu'à 1000 €

> Couple :

Ressources jusqu'à 1500 €

En sont exclues, les personnes ayant des revenus de capitaux mobiliers ou fonciers.

Les personnes concernées peuvent **transmettre au C.C.A.S.** leur dernier avis d'imposition ou de non-imposition 2023 sur les revenus 2022, un justificatif d'une facture énergie, un relevé d'identité bancaire.

Le C.C.A.S se chargera de faire les photocopies.

POLE VIE SOCIALE

1 Rue ALbert 1^{er}

14160- Dives-sur-Mer

02 61 53 62 31

Événement

Passage de la flamme Olympique

à Dives-sur-Mer le 30 mai 2024

La ville de Dives-sur-Mer est heureuse d'accueillir la flamme olympique des jeux 2024 pendant son voyage sur les sols français entre Marseille et Paris. Quel plus beau symbole aujourd'hui que de recevoir cette flamme synonyme de paix et d'amitié entre les peuples ?

Un passage de flamme qui fera sens avec une des particularités de la commune qui est la richesse de son tissu associatif. En effet, plus de 70 associations œuvrent dans le domaine des loisirs, de la culture, du social et bien sûr du sport.

Nous sommes fiers de pouvoir au travers de cet événement mettre à l'honneur les sportifs de notre ville.

> Pierre Mouraret, Maire de Dives-sur-Mer



Nouvelle année

Vœux du Maire 2024!

La municipalité est heureuse de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux de Monsieur le Maire

Rendez-vous le vendredi 12 janvier 2024 à l'Espace Nelson Mandela à 18h.



EPN- Rappel

Un espace public numérique (EPN)

L'EPN accompagne tous les publics aux usages numériques, il propose :



- Des activités d'initiation ou de perfectionnement variées et encadrées, par le biais d'ateliers collectifs,
- Des plages réservées à la libre consultation



Ateliers thématiques : ouverts à tous un samedi par mois
(18 novembre : Entretien PC et le 16 décembre : la Boîte Numérique (service de ressources en ligne).



Ateliers d'initiations informatique : session de 12h
Atelier internet : session de 8h
Atelier tablettes et smartphones : session de 6h
Les ateliers se déroulent le jeudi et le vendredi à 14h ou 17h, sur inscription uniquement.

>> Libre accès aux horaires d'ouverture de la médiathèque

Éducation

Deux nouveaux visages à l'école Colleville

Maxime



Intervenant informatique

Maxime propose depuis fin septembre à la demande des professeurs des ateliers informatiques pour toutes les classes.

Les ateliers se font généralement en petit groupe de 6 élèves maximum et durent 15 min.

L'idée est de pousser les plus petits à la réflexion et à se familiariser avec l'outil informatique. Quant aux plus grands, l'objectif est de les préparer à l'entrée au collège là où le travail sur ordinateur ou tablette est demandé.

Judith



Intervenante anglais

Depuis septembre, Judith une Américaine installée en France depuis maintenant plusieurs années intervient dans nos écoles.

Son but ? Familiariser les enfants dès le plus jeune âge avec la langue et surtout leur apporter la culture anglo-saxonne en plus du programme de l'Education Nationale enseigné par les professeurs.

Judith intervient à l'école maternelle Hastings 30 min une fois par semaine sur le temps scolaire et le jeudi soir sur le temps périscolaire.

Pour l'école Colleville Judith anime des ateliers avec les CP / CE1 20 min deux fois par semaine.

Avec les CE2 CM1 CM2 et la classe Ulysse : intervention de 40 min à 1h une fois par semaine

Judith est présente le lundi soir sur le temps périscolaire.

Un atelier est aussi proposé aux Tilleuls le mercredi après-midi.

Petit, moyen ou grand si vous voulez vous perfectionner en anglais, Judith sera ravie de vous aider!

> Contact : Association «Pour le rayonnement de la culture américaine en Normandie» • Tel : 06 13 96 27 03 • arcanormandie@gmail.com

Logement

Un plan global pour le logement à l'année à Dives-sur-Mer

L'explosion du nombre de locations touristiques déséquilibre complètement le marché de l'immobilier et oblige les personnes qui travaillent à l'année à Dives-sur-Mer à vivre en périphérie.

Aujourd'hui, toutes les familles Divaises ont des proches qui rencontrent des difficultés pour se loger. Toutes les entreprises peinent à recruter à cause du manque d'offres locatives. À ce rythme, notre centre-ville risque de se dévitaliser : Dives-sur-Mer ne doit pas devenir une ville morte hors saison ! L'Equipe Municipale choisit de ne pas subir, de ne pas rester passive face à la multiplication croissante des locations touristiques au détriment des logements disponibles à l'année.

Il ne s'agit pas de pénaliser les propriétaires de résidences secondaires mais de retrouver un indispensable équilibre entre tourisme et ville familiale dynamique toute l'année.

Le plan d'actions adopté par la Ville de Dives-sur-Mer comporte des mesures complémentaires pour encourager et aider les propriétaires à louer leur résidence secondaire à l'année plutôt qu'en saison.

1. Mesure incitative

Des aides de la ville et de l'agence nationale de l'habitat dans le cadre de l'OPAH

La ville travaille avec l'agence nationale de l'habitat pour que les propriétaires de résidences anciennes ou de logements vacants qui s'engagent à louer leur bien à l'année en respectant les conditions fixées dans le cadre de l'OPAH puissent bénéficier de subventions pour réaliser des travaux.

2. Mesures coercitives

Instaurer la taxe annuelle sur les logements vacants

Un logement vacant est un logement inhabité et vide et donc non soumis à la taxe d'habitation. Si certains de ces biens sont en très mauvais état d'autres peuvent être rapidement mis sur le marché immobilier et constituent donc un gisement important de nouveaux logements. Notre ville ne peut se

permettre d'avoir dans son parc immobilier des logements non utilisés, délabrés ou abandonnés. S'ils revenaient sur le marché en location annuelle ou à la vente ils permettraient d'accueillir des familles et contribueraient à faire baisser la pression foncière.

C'est pourquoi la ville a instauré la taxe annuelle sur les logements vacants qui s'appliquera dès 2024.

Majorer la taxe d'habitation sur les résidences secondaires

Le nombre de résidences secondaires ne cesse de croître. Elles sont près de 2 000 à Dives et représentent plus de 40% du parc immobilier de Dives-sur-Mer.

Pour inverser cette tendance, l'Etat a classé notre ville en zone tendue qui permet de majorer jusqu'à 60% la taxe d'habitation sur les résidences secondaires.

En septembre, le conseil municipal à l'unanimité (1 abstention) a décidé de majorer le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Ouistreham, Biarritz, Sète, Pornichet... de très nombreuses villes où le nombre de locations touristiques accroît les tensions sur le marché du logement ont recours à cette majoration de la taxe d'habitation.

Instauration du permis de louer

Il existe des cas d'habitat potentiellement dégradé dans le centre-ville de Dives-sur-Mer, la rue du Général de Gaulle ainsi que les cités ouvrières. Ces secteurs ont été retenus pour établir le périmètre du permis de louer. Les objectifs de ce nouveau dispositif sont d'améliorer la connaissance du parc privé et le repérage de logements potentiellement indignes et de mieux informer les propriétaires sur leurs devoirs.

Ainsi, chaque nouvelle mise en location d'un logement est subordonnée à la délivrance d'une autorisation de mise en location par

le maire. Un refus est émis s'il y a un risque d'atteinte à la sécurité des occupants ou à la salubrité publique.

3. Les autres mesures

Construire de nouveaux logements accessibles à tous

La ville promeut l'accès de chacun à un logement abordable et correspondant à ses besoins. Elle œuvre pour une diversité de l'offre de logements, au service des parcours résidentiels, de la mixité sociale et intergénérationnelle ainsi que de l'équilibre territorial. Plusieurs programmes de construction sont en cours et la ville a demandé aux promoteurs de diversifier leurs offres : accession libre, accession social et locatif.

Préempter pour rénover et remettre des logements en location à l'année

Pour éviter la transformation des logements en résidences secondaire ou en airbnb, la ville a engagé une démarche volontariste de préemption afin de limiter la transformation de certains quartiers. Ainsi deux premières acquisitions ont été réalisées dans les cités « jardin ». Les maisons seront remises en état puis relouées à l'année.



Aide

L'info déchets de la Communauté de communes



Les jours de collecte changent durant la période des fêtes à Dives-sur-Mer

La collecte des ordures ménagères ne sera pas assurée les lundis 25 décembre 2023 et 1^{er} janvier 2024. Elle est reportée le mercredi 27 décembre 2023 et le 3 janvier 2024.

Les 3 déchetteries du territoire seront fermées les lundis 25 décembre et 1^{er} janvier 2024. Les agents de collecte de la Communauté de communes ne sont pas autorisés à la vente de calendriers ou à la demande d'étrennes. Si des personnes se présentent chez vous dans cet objectif, il s'agit d'un démarchage frauduleux. En cas de doute, n'hésitez pas à contacter le commissariat en composant le 17.

- rue Sainte Suzanne
- rue du Lavoir
- rue du Château d'eau
- parking rue de l'Avenir

Vous pouvez également déposer votre sapin dans l'une des déchetteries du territoire Normandie Cabourg Pays d'Auge. Les sapins collectés seront ensuite compostés.

Quelques consignes à respecter pour déposer son sapin :

- Pas de décoration
- Pas de flocage blanc ou coloré
- Pas d'emballage
- Conserver le pied (la petite bûche) pour les années suivantes !

Où déposer mon sapin ?

Du mardi 2 au vendredi 12 janvier 2024, la mairie de Dives-sur-Mer met en place des enclos de sapins de Noël. Les habitants sont invités à déposer leur sapin uniquement dans les enclos prévus à cet effet. Les sapins de Noël déposés sur le trottoir ne seront pas ramassés.

- avenue de Hettstedt,
- avenue François Mitterrand
- parking avenue Secrétan rue de la Libération
- parking du cimetière (rue de Lisieux)
- rue des Cités Jardins

Avant, pendant et après les fêtes de fin d'année triions !

Restes alimentaires > Compost ou ordures ménagères, retrouvez des astuces antigaspi sur www.mangerbouger.fr

Emballages, papiers cadeaux, cartons > bac ou sac jaune

Papiers cadeaux plastifiés, métallisés ou avec des paillettes > ordures ménagères

Les bouteilles en verre (champagne, vin,...) > point d'apport volontaire verre

En cas de doute : <https://www.triercestdonner.fr>

L'info en +

Fabriqués avec du carton, 85 % des emballages de jeux et jouets sont recyclables et se trient dans le bac ou le sac jaune

Pour réduire l'impact environnemental, privilégiez des papiers-cadeaux 100 % en papier FSC ou PEFC qui sont issus de forêts gérées durablement dont l'exploitation préserve notamment la biodiversité.

Solidaire

Association ASTA

(Association Solidarité Travail Autonomie) de Pont-l'Évêque a ouvert la Boutique Com'9 Avenue François Mitterrand à Dives-sur-Mer

Créée à Surville, près de Pont-l'Évêque, l'ASTA est une association qui vise à la réinsertion des personnes éloignées de l'emploi.

Cette boutique vend des vêtements et accessoires de mode collectés par le biais des 54 bornes d'apports volontaires réparties dans le territoire (322 tonnes de textiles ont été collectées en 2022).

Acteur majeur du développement durable et du respect de l'environne-

ment sur le territoire, l'Asta tri dans les locaux de l'association à Surville, grâce à l'emploi d'une vingtaine de salariés en transition professionnelle, puis oriente vers le recyclage ou la revente en boutique de seconde main à Pont-l'Évêque et Dives-sur-Mer, et à des sociétés de recyclage agréées qui retravaillent les textiles.



> Boutique Com'9, 9113, avenue François-Mitterrand, Dives-sur-Mer Ouvert du lundi au jeudi, de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h, et le vendredi, de 10 h à 12 h 30. Tél. 07 48 10 60 79.



Animation

Comité des fêtes de la ville de Dives-sur-Mer

Son rôle principal ? Animer la ville

Créée en septembre 1964 l'association du Comité des fêtes est composée d'une vingtaine de membres et est présidée par Monsieur Philippe Morin.

L'association durant toute l'année réalise différentes animations : soirées, karaokés, fête du maquereau, guinguette, lotos ... et participe également à des animations organisées par la municipalité et des associations locales.

> Pour les personnes qui souhaitent s'investir dans l'animation locale, n'hésitez pas à contacter le Comité des fêtes au 06 60 86 93 71.

Pour vous divertir



Coups de cœur de la Médiathèque Jacques Prévert

>> Roman

SHIT! de Jacky Schwartzmann



De l'humour, il n'en manque pas... Jacky Schwartzmann s'attaque cette fois à l'éducation nationale et au trafic de drogue dans un quartier populaire de Planoise. Avec ses portraits tordants et ses personnages atypiques, l'auteur nous propose un thriller hilarant et haletant. Une critique sociale aussi, ne l'oublions pas!

>> BD

PISSE-MÉMÉ de Cati Baur



C'est autour d'un verre entre copines, que quatre amies de longue date se lancent le pari un peu fou d'ouvrir un bar-librairie associatif où l'on pourrait faire du yoga, manger sain et surtout passer du bon temps. Un feel-good qui nous embarque dans l'aventure de ces 4 femmes aux vies et aux caractères différents.

>> DVD

FRÈRE ET SŒUR d'Arnaud Desplechin



La famille est le thème de prédilection du réalisateur Arnaud Desplechin, qui se lance cette fois sur la relation d'une fratrie. Fâchés depuis 20 ans, un frère et une sœur se retrouvent après le grave accident de voiture de leur père et de leur mère. Une dissection subtile de sentiments fraternels fragiles, portée par des acteurs éblouissants (Melvil Poupaud et Marion Cotillard).

>> ALBUM

POKKO ET LE TAMBOUR de Matthew Forsythe



Les parents de Pokko savaient que c'était une mauvaise idée de lui offrir un tambour. Ils l'ont quand même fait... Un album drôle, aux dessins originaux, à raconter aux enfants en jouant de la musique!... ou pas!

L'agenda des animations

De janvier à Mars

Exposition Mobilab

du 3 janvier au 10 février: La Bibliothèque du Calvados expose son mobilab à la médiathèque de Dives: imprimante 3D, brodeuse numérique, imprimante à sublimation, badgeuse, kit robotique, stylo 3D et plotter (découpeuse 3D).

Ateliers Mug en folie

samedi 6 janvier et samedi 3 février à 15 h 30: Personnalisez un mug avec un dessin ou une photo. Sur réservation (places limitées).

Ateliers Impression 3D

samedi 13 janvier et samedi 10 février à 15 h 30: Venez découvrir l'imprimante 3D et ses fonctionnalités.

Nuit de la lecture

samedi 20 janvier: Sur le thème du "Corps", la médiathèque fêtera la Nuit de la lecture en journée continue de 10 h 30 à 20 h et vous proposera jeux, apéro concert, initiation au yoga, découverte du casque de réalité virtuelle, quizz, avec un accueil café-thé. Programme bientôt disponible sur le site de la médiathèque!

Atelier Collant

samedi 27 janvier à 15 h 30: Venez fabriquer vos autocollants, vos flocages pour personnaliser vos tee-shirts et vos objets du quotidien! Pensez à amener votre tee-shirt. + 8 ans. Sur réservation.

Mars

Printemps des poètes

du 9 au 24 mars: Célébrons la poésie autour d'ateliers d'écriture! Dates prochainement disponibles.

Semaine de la petite enfance

du 19 au 23 mars: Seront organisés autour de cet évènement, un concours photo, des ateliers, un café de la parentalité, des jeux et une séance spéciale de bébés lecteurs. Dates prochainement disponibles.

Les animations régulières de la médiathèque

- > **Bébés lecteurs (9 h 30 et 10 h 30)**: vendredi 26 janvier + vendredi 23 février + vendredi 29 mars
- > **Heures du conte (16 h)**: mercredi 24 janvier + mercredi 21 février + mercredi 20 mars
- > **Atelier numérique (15 h 30)**:
Ateliers Impression 3D (samedi 13 janvier et samedi 10 février)
et samedi 9 mars sur le thème des tablettes et smartphones
- > **Croqueurs de livres primaire**: vendredi 19 janvier + vendredi 16 février
- > **Croqueurs de livres collège**: vendredi 26 janvier + vendredi 23 février

Recette du Marché divais

Tagliatelles aux crevettes et aux tomates séchées



Ingrédients :

- 2 échalotes
- 1 gousse d'ail
- 100 g de tomates séchées
- 100 g de vin blanc
- 500 g de crevettes décortiquées
- 120 g de crème liquide
- ½ Cac de sel
- Quelques feuilles de coriandre fraîche
- Tagliatelles fraîches

Votre recette :

- 1• Mixer les échalotes, l'ail et les tomates séchées et faire rissoler l'ensemble 5min dans une poêle. Ajouter le vin blanc et poursuivre la cuisson pendant 5 min.
- 2• Ajouter les crevettes et la crème liquide puis chauffer 5 min. Réserver.
- 3• Dans un grand volume d'eau cuire le temps indiqué sur le paquet les tagliatelles fraîches. Égoutter les tagliatelles et transvaser dans un plat de service. Ajouter la préparation aux crevettes, bien mélanger, parsemer de feuilles de coriandre et servir.



Décès

DU 16/07/2023 AU 15/10/2023

- **DUVAL ROBERT**,
décédé le 16/07/2023, 93 ans
- **LEQUESNE PIERRE**,
décédé le 17/07/2023, 63 ans
- **MARIE ALAIN**,
décédé le 20/07/2023, 69 ans
- **NICOLOFF JEANNINE**,
décédée le 21/07/2023, 96 ans
- **NOBIS ALAIN**,
décédé le 27/07/2023, 66 ans
- **LÉPYCOUCHÉ PHILIPPE**,
décédé le 04/08/2023, 64 ans
- **DESHAYES JACQUELINE**,
décédée le 05/08/2023, 80 ans
- **LELONG FREDERIC**,
décédé le 05/08/2023, 56 ans
- **GRANGÉ RENE**,
décédé le 08/08/2023, 88 ans
- **LÉCRIVAIN JOËLLE**,
décédée le 14/08/2023, 60 ans
- **BAYLE CLAUDE**,
décédé le 18/08/2023, 80 ans
- **DELAINE ALAIN**,
décédé le 20/08/2023, 81 ans
- **PLÉ DENISE**,
décédée le 22/08/2023, 85 ans
- **LEMIÈRE GERMAINE**,
décédée le 27/08/2023, 84 ans
- **ROSINE JEANNINE**,
décédée le 05/09/2023, 89 ans
- **GOSSELIN SERGE**,
décédé le 10/09/2023, 76 ans
- **BERGER RAPHAËL**,
décédé le 15/09/2023, 19 ans
- **COLLET MADELEINE**,
décédée le 22/09/2023, 99 ans
- **HEUZÉ JOCELYNE**,
décédée le 28/09/2023, 76 ans
- **LEBRUN MONIQUE**,
décédée le 28/09/2023, 85 ans



Naissance

DU 16/07/2023 AU 15/10/2023

Onze naissances ont été recensées dont :

- **PAUTASSO JUNE** née le 08/08/2023
- **GOURCI CÔME** né le 18/08/2023
- **ROMY TAO-MYRIEL** né le 21/08/2023
- **DELAMARRE MATTÉO** né le 03/09/2023
- **GODET ANNA** née le 21/09/2023
- **BULLÉRYAL HARRY** né le 22/09/2023
- **THOMAS LUTTON MAÉ** né le 06/10/2023
- **HENNARD JUNE** née le 26/08/2023



Mariage

DU 16/07/2023 AU 15/10/2023

- **DANCOURT JEAN-LOUP** et **DURAND MARTINE** le 18/08/2023
- **LE ROUX DANIEL** et **HÉBERT SANDRINE** le 23/09/2023
- **REDOUANI JEAN-MARC** et **VELAYE ASTRID** le 09/09/2023
- **YAGOUNI ALLAIN** et **MADELAINE SONIA** le 02/09/2023

Le groupe de la majorité municipale

Agir ensemble

Les conseils de quartier se sont réunis au printemps et se sont prolongés par des visites de terrain dans le courant du mois d'octobre, pour échanger avec les Divais.e.s.

Ces rencontres permettent à tous de s'exprimer, de partager leurs préoccupations. Ce sont des occasions privilégiées d'aborder les thématiques chères à chacun. Que ce soit pour des questions de cadre de vie, de propreté urbaine, d'urbanisme, d'environnement ou de services publics, ces réunions nous invitent à réfléchir ensemble à des solutions concrètes, pour améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins de toutes et tous, dans le respect et la bienveillance. De ces rencontres, qui ont été d'une grande richesse, il ressort que les habitants de nos quartiers se posent les bonnes questions et perçoivent bien les difficultés auxquelles sont confrontées aujourd'hui les communes, comme l'ensemble des services publics, qui doivent faire toujours plus avec de moins en moins de moyens. Comment

pourrait-il en être autrement quand l'inflation pèse durement sur le pouvoir d'achat des habitants mais aussi des collectivités. Aujourd'hui nous avons besoin d'un changement de cap, de meilleurs salaires et surtout de rétablir de la justice sociale. Face à cette situation notre préoccupation est d'adapter en permanence les politiques municipales en soutenant l'action du service municipal de la jeunesse, en créant un service de restauration scolaire comme nous l'avons fait à l'école maternelle Hastings, en travaillant à l'ouverture pour la petite enfance d'une mini-crèche à l'automne 2024, en améliorant les services en direction des seniors, en agissant pour développer une offre de logements permanents accessibles à tous et en apportant notre soutien à nos associations. Ensemble nous pouvons agir et obtenir de belles réussites.

> Denis LELOUP
Maire Adjoint

Groupe Divaises - Divais - Un avenir commun

Retour sur le conseil municipal du 29 septembre 2023

Le Maire de Dives a fait adopter par son conseil municipal une hausse exponentielle de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Tous les élus ont voté pour, y compris les deux élus d'opposition de mon groupe.

Cette décision porte atteinte à la mémoire de Francis GIFFARD, notre ancien maire, qui avait mis tout son talent et son énergie pour revitaliser la ville de Dives suite à la fermeture de Tréfimétaux en 1986. Il avait une vraie vision pour l'avenir de la ville et la création d'un port et la construction de résidences secondaires furent un franc succès. Beaucoup de parisiens ou d'habitants des départements limitrophes y ont élu domicile pour les vacances. Dives reprenait des couleurs.

Les raisons évoquées par le Maire pour justifier de cette décision ne tiennent pas la route. La vérité est qu'il s'agit tout simplement de faire entrer de l'argent dans les caisses de la commune alors que les résidences secondaires participent de manière déjà très importante au coût du service public pour une faible utilisation par rapport aux résidents à l'année. Si les résidents secondaires veulent intégrer la communauté divaise, qu'ils s'inscrivent sur les listes électorales.

Le Maire provoque un clivage dans la commune alors que nous avons besoin de nous rassembler dans ces moments difficiles.

> Alain PEYRONNET
Divaises, Divais, un avenir commun

Collectif « Réussir Dives, vraiment ! »

Ces dernières semaines, les Divais ont interpellé les membres du Collectif sur 2 sujets : la voirie et le résultat du « questionnaire » de la Mairie.

Concernant la voirie, les Divais ne comprennent pas qu'une ville de 5 200 habitants ait des trottoirs si mal entretenus, au risque de faire tomber ou trébucher les habitants.

En ce qui concerne la restitution du « questionnaire », les Divais sont extrêmement surpris que leur inquiétude principale n'apparaisse pas, ou très peu : la SANTÉ. Les Divais demandent un véritable Pôle de Santé, comme celui de Deauville ou de Honfleur avec des médecins généralistes et spécialistes, notamment un radiologue pour effectuer

des radios, scanners, IRM, ... Comment font les familles sans voiture ? ou les personnes âgées ?

Ce Pôle de Santé serait au service de toute l'intercommunalité NCPA, 4^{ème} interco du Calvados. Pourquoi est-ce possible ailleurs et pas à Dives ?

Si vous avez des suggestions ou des remarques concernant la ville de Dives, envoyez-nous un message sur notre page Facebook « Réussir Dives, vraiment ! »

> Xavier Auber, élu du collectif « Réussir Dives, vraiment ! »
📍 www.facebook.com/reussirdivesvraiment

DU 3 AU 29 DÉCEMBRE
2023



ILLUMINATIONS
ANIMATIONS + SPECTACLE
MARCHÉ DE NOËL + CONCERT GOSPEL

 **Dives sur Mer**
NORMANDIE